

ICANN69 | Journées de séances communautaires – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et le RSSAC avec la RSS GWG
Mercredi 14 octobre 2020 – 14h00 à 15h00 CEST

FRANCO CARRASCO : Cette séance va commencer.

Bonjour et bienvenue à cette réunion conjointe entre le Conseil d'Administration de l'ICANN et le groupe de travail sur la gouvernance du système de serveurs racine du RSSAC. Je suis Franco Carrasco et je vais gérer la séance d'aujourd'hui.

Notez que cette séance sera un webinaire Zoom. C'est pour cela que la fenêtre du chat sera pour l'interaction entre les membres du groupe GWG et les membres du Conseil d'Administration de l'ICANN. Ces membres seront promus panelistes pour pouvoir interagir.

Tous les panelistes seront mis sur muet par défaut. S'il vous plaît, attendez que l'on vous appelle par votre nom avant de prendre la parole. S'il vous plaît, quand vous allez parler, veuillez lever la main et dites votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler.

La fenêtre « Questions et réponses » ne sera pas activée pour cette séance.

Cette séance inclut la transcription en temps réel et l'interprétation simultanée en français, espagnol, arabe, russe, chinois et anglais. Vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

pouvez accéder à la plateforme d'interprétation simultanée à distance de Congress Rental Network.

Si vous voulez parler avec les panelistes, vous pouvez utiliser le menu déroulant qui se trouve dans la fenêtre du chat. Notez que les conversations privées ne sont possibles qu'entre les panelistes. Autrement, si vous ne choisissez pas l'option correcte sur le menu déroulant, votre conversation sera vue par tous les panelistes.

Finalement, nous demandons à tout le monde de respecter les normes de conduite requises par l'ICANN. Vous avez un lien vers ces normes dans le chat de Zoom.

Maintenant, je vais donner la parole à Maarten Botterman, président du Conseil d'Administration de l'ICANN. Maarten, vous avez la parole.

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci Franco.

Bienvenue tout le monde, bienvenue aux membres du RSSAC et du groupe de travail GWG. Nous attendions avec impatience cette interaction qui va être modérée par Kaveh. Nous sommes intéressés par ce travail et c'est pourquoi nous avons hâte d'avoir cette réunion avec vous.

KAVEH RANJBAR :

Bonjour à tous. Je m'appelle Kaveh Ranjbar. Je suis liaison du RSSAC au Conseil d'Administration et je vais faciliter cette séance. Cette

réunion est assez spéciale parce qu'en général, nous avons une réunion avec le RSSAC pendant les réunions de l'ICANN et cette fois-ci, nous avons également le groupe de travail sur la gouvernance du système des serveurs racine avec nous, et c'est une nouveauté.

Comme vous le voyez sur l'ordre du jour, nous allons avoir un point sur le RSSAC où nous allons parler du travail que nous avons mené pour la création de ce groupe GWG. Ensuite, nous aurons une partie questions et réponses. Ensuite, nous allons entendre le groupe de travail GWG qui va nous parler de son travail, suivi par une partie de questions et réponses. Et finalement, nous allons parler du renforcement du modèle multipartite, suivi également d'une partie questions et réponses.

Donc je vais donner la parole à Fred Baker, qui est le président du groupe de travail GWG du RSSAC.

FRED BAKER :

J'espère que vous pouvez voir mes diapositives sur l'écran. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Nous avons passé par une série d'ateliers pour préparer ce qu'est maintenant le RSSAC037. Nous avons commencé en 2015 avec une série d'ateliers pour savoir ce que nous allions recommander pour la gouvernance du système de serveurs racine et comment un tel système allait être mis en œuvre. Nous devons également changer certains aspects du RSSAC. C'est pour cela que nous avons mis en

place un certain nombre d'ateliers du RSSAC où nous avons abordé différents sujets. Diapositive suivante.

Quand nous avons publié les documents 37 et 38 en juin 2018, le Conseil d'Administration a répondu avec ce qu'on a appelé un document de réflexion. Nous sommes passés par une période de consultations publiques et ensuite, le Conseil d'Administration a créé le groupe sur la gouvernance. Ce groupe a pour mission de prendre le plan que nous avons rédigé et de le transformer en quelque chose qui puisse être mis en œuvre par l'ICANN.

En ce moment, le groupe de travail sur la gouvernance est en train de débattre de ce modèle avec l'idée de commencer la mise en œuvre en 2022. Où nous en sommes par rapport à ce graphique ? Nous sommes entre la formation du groupe sur la gouvernance et le développement du nouveau modèle de mise en œuvre. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Nous avons donné au groupe de travail GWG une série de documents. Le plus important peut-être, c'est le RSSAC037. C'est une proposition de modèle de gouvernance. Pendant que ce groupe se formait, nous essayions de voir comment nous allions mettre en œuvre les mesures de ce RSSAC037 et nous essayions de voir comment ce système de nouvelle génération, quel que soit son nom, pourrait être vu par la communauté. Et à ce moment-là, le RSSAC a rejoint la communauté habilitée.

À partir de ce moment, nous nous sommes penchés sur les relations entre le RSSAC et l'ICANN. Nous savons qu'il existe des relations contractuelles qui remontent à l'époque où le RSSAC a été formé. Et la plupart des RSO ont pensé que c'était prématuré. Mais nous avons travaillé sur la possibilité d'avoir un protocole d'accord ou une lettre d'intention. Nous avons parlé avec le GWG par rapport à cela.

FRANCO CARRASCO : C'est la dernière diapositive que nous avons.

FRED BAKER : Donc nous avons donné le protocole d'accord proposé à Ted la semaine dernière.

Et maintenant, je vais m'arrêter si vous avez des questions.

KAVEH RANJBAR : Merci beaucoup.

Est-ce que vous avez des questions de la part du Conseil d'Administration pour Fred ou des questions des membres du RSSAC ?

Je vois qu'il n'y a pas de question ou de commentaire, je ne vois rien sur le chat. Nous allons continuer, donc, au point suivant de l'ordre du jour et c'est le point sur le GWG.

Nous avons déjà une liaison du Conseil d'Administration avec ce groupe. Et les discussions que nous avons eues avec ce groupe

concernent notamment le fait de savoir s'il y a une décision qui doit être prise. Donc la proposition de ce groupe sera présentée au Conseil d'Administration pour décision.

Je vais donner la parole à Ted, qui est le président du groupe GWG. Ted s'il vous plaît.

TED HARDIE :

Merci beaucoup, merci aux membres du Conseil d'Administration. Nous apprécions que vous ayez pris le temps de nous inviter aujourd'hui.

Nous allons donc passer en revue la composition du GWG ainsi que le travail qu'il a fait. Nous allons parler des discussions en cours ainsi que des différents diagrammes de la proposition pour une nouvelle organisation. Ensuite, nous allons discuter des prochaines étapes.

Tout d'abord, comme Kaveh l'a dit, j'ai été désigné au GWG par l'IAB. D'autres groupes ont également désigné des représentants pour constituer ce groupe. Nous avons deux prochains changements : d'un côté, Naela Sarras qui représentait l'IANA et GWG et Kim Davis qui va remplacer Naela ; ensuite, on nous a dit que Joe Abley serait remplacé par un autre membre du SSAC. Voilà le deuxième changement.

Avant de passer au point suivant, je voulais tout simplement parler des documents dont Ted a parlé tout à l'heure. On a reçu les documents 37 et 38. Ensuite, il y a eu un document de réflexion et

après, on a le SSAC106 que nous avons également accepté parmi les documents qui nous ont été remis pour réaliser notre travail.

Je voulais également mentionner que nous commençons à parler du protocole d'accord de la lettre d'intention. Il y a eu un certain travail qui a été réalisé et ce travail se trouve encore dans notre ordre du jour et est en cours de réflexion. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Est-ce que cette diapositive est la bonne diapositive ? Oui, excusez-moi. Il est trop tôt pour moi et j'ai encore un peu de mal.

Pour ce qui est du travail du RSSAC, nous avons établi un certain nombre de fonctions : fonction financières, fonction stratégie, architecture et politique. Et nous avons essayé de voir comment cela allait être mis en place. On est tombés d'accord sur le fait qu'il y aurait plus d'un organe pour constituer cette organisation et qu'en particulier, il y aurait un organe qui aurait une base communautaire et qui allait remplir la fonction de politique. Et cet organe serait différent de celui qui allait mettre en œuvre la fonction de finances et la fonction de secrétariat, quoi que ces deux organes seraient reliés. Et je vais vous montrer le schéma tout à l'heure, mais la discussion est de savoir comment tous ces éléments vont mettre en place les différentes fonctions que nous avons envisagées. Deux équipes différentes ont rédigé des documents par rapport à différents sujets. Ce travail est encore en cours.

Maintenant, je vais vous parler un petit peu de l'entité PRS. Nous sommes d'accord sur le fait que cette entité PRS serait une société

affiliée à l'ICANN, un peu à l'instar de la relation qui existe entre la PTI et l'ICANN. Il s'agirait d'une entité juridique, probablement une société à responsabilité limitée. Et bien sûr, il y a encore des consultations avec les avocats de l'ICANN pour voir si c'est la meilleure solution à adopter.

Mais l'hypothèse, c'est que ce serait une entité juridique qui serait créée de manière indépendante et dont le conseil d'administration serait nommé par l'ICANN en tant que membre unique, même si ces membres seraient nommés par plusieurs groupes. Ce serait une corporation à but non lucratif dédiée à coordonner et à soutenir les entités qui fournissent des services de résolution pour la zone racine. Cette entité aurait un rôle opérationnel et non pas d'élaboration de politiques, c'est-à-dire que c'est une entité qui va mettre en œuvre ses politiques mais qui ne va pas les élaborer et qui va également mettre en œuvre les fonctions financières.

Ce modèle ne suit pas tous les aspects du modèle de la PTI, mais ce serait quand même une société affiliée de l'ICANN, ce qui est l'élément clé le plus important par rapport à la création de cette nouvelle entité. En plus, d'autres parties de l'ICANN et du système de l'ICANN seraient prises en compte. Nous passons à la diapositive suivante.

Le SAPF serait basé sur la communauté et sur la gestion de la stratégie également. Et cela signifie que ce sera un groupe qui travaillerait aux politiques dans les protocoles d'accord entre PRS et les opérateurs de la racine publique. Donc ce serait l'aspect communautaire principal.

Il y aurait toute une étude qui serait faite au niveau de la zone racine considérant l'architecture qui peut évoluer étant donné que la technologie va évoluer.

Lorsque nous parlons d'engagement communautaire, on ne pense pas que le SAPF serait une entité ouverte. Ce serait un nombre restreint de personnes, mais il y aurait des consultations qui existeraient avec la communauté pour les aspects de l'architecture de la racine.

Le SAPF serait lancé par PRS et incorporé. Il y aurait un Conseil d'Administration. C'est une description assez large de l'évolution possible dans le temps. Le SAPF fournirait des termes de référence pour PRS. Les deux seraient donc lancés en même temps après une consultation avec la communauté. Diapositive suivante.

Voici donc un schéma que nous proposons. J'espère que vous avez un écran assez grand pour pouvoir lire dessus. Je ne sais pas comment cela se visionne sur Zoom. Ce qui compte véritablement, en commençant par la droite, c'est que le Conseil d'Administration créerait un SARL, PRS ; il y aurait des obligations entre les deux. Et le Conseil d'Administration de l'ICANN, vous voyez ces flèches, entre les deux, crée la SARL. Ensuite, on passe de la SARL à la création de PRS, de ces services racine publique. Et au même moment, le SAPF viendrait en ligne de compte et il y aurait donc une création de cette fonction politique, architecture et stratégie, SAPF, qui fournirait des politiques aux PRS. Et il y aurait une mise en œuvre des politiques de la part du PRS.

GÖRAN MARBY : Puis-je faire un petit commentaire ?

TED HARDIE : Oui.

GÖRAN MARBY : En ce qui concerne le Conseil d'Administration de l'ICANN, lorsqu'il y a un aspect financier en ligne de compte, c'est la communauté habilitée qui doit statuer. Il ne faut pas oublier cela parce que ce n'est pas au Conseil d'Administration de décider de cette manière.

TED HARDIE : Merci Göran, j'apprécie beaucoup cela.

Vous pouvez noter le rapport entre PRS et les opérateurs de serveurs racine. Il y aura des protocoles d'accord à ce niveau. Et vous notez également qu'il y aurait des panels de révision multipartites. Ils ne seraient pas permanents. Lorsque le besoin se fait sentir, nous aurions ces panels de révision, ces groupes de révision. Ce ne serait pas des groupes permanents et il n'y aurait pas de rapport obligatoire avec les autres entités, donc ce serait une fonction séparée.

Donc, je crois que l'autre point qui manque peut-être, c'est que la PTI serait directement en-dessous et le rapport entre la PTI et cette nouvelle organisation serait comme le SAPF; il y aurait donc participation comme fait le SAPF, participation aux politiques, mais il

y aurait également un aspect opérationnel qui existerait. Passons à la diapositive suivante.

Les prochaines étapes. Dans notre processus, nous sommes un petit peu en retard dans notre calendrier. Nous essayons d'intégrer les articles et les documents SAPF et PRS pour décrire ces nouvelles fonctions. Nous élaborons donc cela. Et nous avons également la relation entre la nouvelle organisation et l'ICANN, notamment au niveau des considérations financières. Nous avons pris note de ce que nous a dit Göran Marby par rapport au niveau financier et la communauté habilitée.

Nous espérons avoir un document pour ICANN Org à la fin du mois d'octobre pour qu'on puisse en débattre avec des aspects juridiques, financiers et autres. Et le groupe de travail sur la gouvernance du système des serveurs racine espère continuer à faire une mise à jour.

Je crois que c'était ma dernière diapositive, donc je serai heureux de répondre à des questions le cas échéant. Notre groupe de travail fait tout son travail lors des réunions sur un espace de travail wiki. Vous l'avez à l'écran, vous avez nos informations. Il y a des transcriptions, des enregistrements, il y a beaucoup de documents qui sont disponibles en allant sur ce lien que vous avez l'écran pour vous rendre sur notre espace de travail. Nous avons généré déjà beaucoup de documents.

Y a-t-il des questions ?

KAVEH RANJBAR : Merci beaucoup Ted.

GÖRAN MARBY : Merci beaucoup pour cette présentation. J'aimerais vous féliciter.

C'est un projet qui m'intéresse tout particulièrement. Le RSSAC37 et RSSAC38, c'est comme cela que nous avons parlé de cela en premier, que nous l'avons lancé, je suis assez satisfait de voir qu'il y a des personnes qui ne sont pas dans la structure de l'ICANN qui commencent à travailler à cela. C'est important et j'espère que nous serons en mesure que cela devienne une réalité.

Vous avez soulevé les bons points mais il faut comprendre que le rapport à la PTI, vous y avez fait référence et ce n'est pas peut-être pas une bonne chose parce que nous avons un système de contrôle par rapport aux fonctions IANA. Et il est important pour moi que l'ICANN ne soit pas là pour contrôler les serveurs racine.

Je ne parlerai pas beaucoup de la PTI, c'est une entité juridique différente. Il y a un contrôle, mais il y a une indépendance, il y a des décisions indépendantes qui sont prises par le PTI. Donc il faut être prudent lorsqu'on parle du PTI, les rapports sont différents entre l'ICANN et le PTI. Les structures ne sont pas les mêmes. Il faut que cela soit bien compris. On comprend bien la différence. Lorsqu'on va présenter cela à la communauté de l'ICANN et à l'extérieur de l'ICANN, je pense qu'il faudrait que ce soit plus clair et facile à comprendre. C'est un petit point que je voulais soulever.

TED HARDIE :

Oui, absolument. Je prends note. Et nous essayons de décrire les fonctions de coordination pour la durabilité des services plutôt que le contrôle. Nous sommes là pour définir une durabilité. Et nous voulons nous assurer que cet élément soit bien compris et qu'il sera présenté de cette manière.

Ma carte mentale, ce n'est pas la PTI. Je suis d'une autre communauté, l'IETF. Et nous avons fait un exercice récemment, c'était la Société internet qui a lancé une SARL. Et durant ce processus, nous avons créé des accords. Donc nous avons un conseil d'administration séparé, nous avons des contrats séparés, donc une organisation séparée. ISOC est une organisation parente.

Un aspect de cela, c'est que la relation de départ avec l'ICANN ou avec la nouvelle SARL n'est pas impactée au niveau des standards. Il y a une gestion différente et autonome. Il y a un groupe d'ingénierie internet qui existe qui est séparé, qui est autonome, qui est indépendant et c'est absolument essentiel pour toutes les personnes de ce groupe de travail et pour la communauté de l'IETF. Donc je crois qu'il faut savoir l'exprimer et que ce sera très utile. Si vous pouvez nous aider dans ce sens, peut-être en effet ne pas faire référence à la PTI ou bien comme organisation spécifique.

GÖRAN MARBY :

Content de vous voir, Ted.

Je crois qu'on est sur la même longueur d'onde. En ce qui concerne l'aspect juridique, l'organisation administrative, l'ICANN en tant qu'organisation à but non lucratif et ainsi de suite, je laisse cela aux avocats.

Je crois qu'il est important de parler de cela et de parler du rapport avec la communauté et l'indépendance du serveur racine ; on doit regarder cela. Il faut y réfléchir en termes juridiques. Je ne suis pas un spécialiste de cela.

Ce que j'essaie de bien comprendre, c'est qu'est-ce que vous voulez accomplir ? Comment allez-vous expliquer cela ? Vous avez déjà parlé du SARL – c'est un aspect pratique. Mais ce qui est important, c'est de définir les processus, la responsabilité, la transparence, les mécanismes pour tout cela. Nous avons des personnes qui peuvent vous aider dans ce sens.

Mais l'aspect transparence et responsabilité, processus, c'est essentiel pour nous et notre communauté. Je pense que vous avez déjà réfléchi à cela dans votre modèle. Mais moi, je m'exprime au nom de l'ICANN et ces dernières semaines, nous avons eu plus de ressources au niveau du Conseil d'Administration pour soutenir ce type de travail parce que vous êtes arrivés à un point de maturation. Donc je suis très heureux de poursuivre le débat à ce sujet, de pouvoir vous aider, de voir comment nous pouvons vous aider et comment nous pouvons vous aider à accomplir ce que vous désirez et ce que nous aussi nous voulons accomplir avec ce processus.

KAVEH RANJBAR :

Merci beaucoup Göran.

Je vois que Matthew a levé la main et nous allons lui donner la parole.

J'aimerais remettre cela en contexte au niveau du RSSAC. Les opérateurs de serveurs racine ont dit : « Voilà ce que nous voulons absolument avoir. Voilà le travail vers lequel nous voulons aller pour la gouvernance des serveurs racine. » Nous avons développé tout cela, nous avons réfléchi à ces points, nous avons pris en compte la PTI et nous voudrions rajouter que c'est un travail qui se poursuit, qui avance. C'est nouveau et ce sont des nouveaux processus que nous essayons de définir. Donc nous essayons de bâtir quelque chose de véritablement novateur.

Je sais que cette proposition que nous avons eue de ce groupe de travail sur la gouvernance du système des serveurs racine a été vraiment soutenue également par beaucoup d'autres personnes dans la communauté, dans l'organisation et au niveau du RSSAC. Donc il y a beaucoup d'éléments à prendre en ligne de compte et nous allons avoir des débats intéressants.

Matthew, je vous donne la parole.

MATTHEW SHEARS :

Merci Kaveh.

Je me fais l'écho des propos de Göran dans ce sens où il y a plusieurs éléments en place et je voulais parler de cette question du récit ou de la façon dont nous allons communiquer tout cela.

Dans ce paysage un peu plus vaste de l'internet, l'indépendance des serveurs racine est un élément clé qui suscite toujours des préoccupations chez les pays. Donc quand on en vient à la façon dont nous allons communiquer cela, il est important que nous expliquions tout de manière très claire et que nous mettions l'accent sur la manière dont cette structure de gouvernance se met en place avec l'indépendance des opérateurs de serveurs racine. Autrement, nous allons susciter des préoccupations au sein des pays.

KAVEH RANJBAR :

Merci beaucoup Matthew. Je suis tout à fait d'accord et c'est l'une des raisons pour lesquelles dès le début, le RSSAC, comme on l'a vu dans les diapositives précédentes, essaie de travailler de cette manière. Cela n'a pas été facile car les opérateurs de serveurs racine sont des organisations indépendantes qui font leur travail ensemble mais qui restent indépendants. Dans nos principes que nous avons articulés à partir de différentes sources, nous avons établi ces principes qui sont tout à fait importants pour nous. Et nous avons mis beaucoup d'efforts à établir ces principes car nous savions que ce serait un prérequis pour notre travail et cela représente les points de vue de toutes les parties concernées. C'est une évolution mais c'est aussi un grand changement et c'est pour cela que nous voulons nous assurer que nous ne perdons pas de vue ces valeurs qui sont importantes. Je

parle au nom du RSSAC. Ces principes sont au cœur de notre travail et sont très importants pour nous.

Merci beaucoup.

Je ne vois pas d'autre demande d'intervention. Je ne vois pas non plus d'autres discussions sur le chat. Je pense que nous pouvons passer au troisième point de notre ordre du jour, à savoir la discussion proposée sur le renforcement du modèle multipartite de l'ICANN.

Le Conseil d'Administration a lancé un projet pour renforcer l'efficacité du modèle multipartite et cela est pris en compte dans le plan stratégique 2021-2025 de l'ICANN. L'idée est que ce modèle puisse évoluer pour répondre aux besoins de la communauté de l'ICANN.

Je ne vais pas passer en revue en profondeur cela, mais rapidement. Il y a eu d'abord plusieurs séances de facilitation et ensuite, cela a donné lieu à un certain nombre de priorités qui ont été identifiées. Le Conseil d'Administration a rédigé un document sur le renforcement du modèle multipartite prochaines étapes, qui a été publié pour consultation publique jusqu'au mois d'août.

Ensuite, le document a été mis à jour à partir des commentaires reçus. Maintenant, l'organisation ICANN passe à la phase de mise en œuvre avec l'équipe d'opérations chargée de la mise en œuvre qui va suivre ce processus. Cette équipe a travaillé étroitement avec la communauté et le Conseil d'Administration pour réunir tous les

retours d'expérience et arriver à un consensus pour la mise en œuvre de toutes ces priorités.

Voilà un petit aperçu de cet effort.

Est-ce qu'il y a des commentaires ou des discussions ? Je vois Tripti qui a levé la main.

TRIPTI SINHA :

C'est un commentaire lié au sujet précédent. Excusez-moi. Je ne sais pas si Ted est encore sur l'appel.

Le Conseil d'Administration apprécie son leadership et comme Göran l'a dit, il a apporté beaucoup de ressources jusqu'à il y a quelques jours puisque ce travail est arrivé à avoir une masse critique suffisante pour pouvoir passer à l'étape suivante.

Donc on continue de travailler en partenariat avec vous Ted et avec les membres du GWG. L'objectif est de faire en sorte que ce projet porte fruits. Il y a un équilibre délicat. Comme vous l'avez dit, on n'a jamais fait ce travail et il faut toujours trouver le bon équilibre pour arriver à un résultat positif.

TED HARDIE :

Au nom de mon équipe, merci beaucoup des ressources que vous avez facilitées pour que nous puissions faire notre travail. Merci beaucoup.

KAVEH RANJBAR :

Merci Ted. Merci Tripti.

Est-ce qu'il y a d'autres questions, que ce soit par rapport à ce sujet ou à d'autres sujets déjà abordés ? Je vois qu'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, il n'y a pas d'autres commentaires sur le chat.

Matthew, je pense que c'est une ancienne main ?

MATTHEW SHEARS :

Non, c'est une nouvelle main.

Je voulais donner une opportunité aux membres de nous faire part de suggestions parce qu'une des questions par rapport au renforcement du modèle multipartite – et vous avez bien résumé quels sont les enjeux – était de savoir si vous pensez qu'il y a des opportunités d'optimiser ce modèle. Je voulais être sûr qu'il n'y a pas d'autres commentaires par rapport à cette possibilité d'optimiser le modèle multipartite.

KAVEH RANJBAR :

Merci beaucoup Matthew.

Je ne vois pas de commentaire à ce stade, mais je pense que nous allons revenir sur cette question, même au sein du RSSAC. Il y a bien sûr une certaine fatigue au niveau des ressources. On n'a pas toujours la quantité suffisante de ressources pour faire tout le travail que nous devons faire. Bien sûr, nous avons les documents, nous avons tout ce

dont nous avons besoin, mais il y a une certaine pression au niveau de la charge de travail. Est-ce que le travail du RSSAC est affecté par cela ? Peut-être que l'on pourrait avoir une contribution dont on pourrait vous faire part par rapport à cette question pour ce qui est de l'équipe opérationnelle. Je pense qu'il y aurait des canaux pour vous faire part de ces commentaires.

Göran.

GÖRAN MARBY :

Je pense que le point intéressant, je ne sais pas si je vous en ai déjà parlé, mais le travail du RSSAC était l'un de mes points de départ quand j'ai commencé à parler de l'efficacité du modèle multipartite. Et certains d'entre vous étaient déjà impliqués dans ce travail. Quand nous avons accepté les documents 37 et 38, nous avons passé neuf mois à réfléchir à la façon dont nous allions prendre en compte ces documents dans le travail que nous faisons parce que nous n'avons jamais fait cela. C'est comme essayer de mettre un ballon rond dans un carré.

Et j'étais à Los Angeles à regarder ce modèle et je me disais que ce n'était pas bon. Et du coup, j'ai regardé par la fenêtre et à ce moment-là, j'ai eu l'idée de commencer à travailler sur le modèle sur lequel nous travaillons maintenant. Parce que ce qui manquait, c'était de savoir comment nous pouvions inclure d'autres organisations pour vous avoir vous Ted, par exemple. Et cela parle de l'efficacité du modèle parce que le modèle en lui-même ne peut pas avoir de

nouveaux effets, parce que si les choses n'évoluent pas, l'efficacité n'est pas au maximum.

Donc d'abord, merci beaucoup d'avoir participé à cela. Et c'est intéressant parce que cela fait partie des choses auxquelles on peut réfléchir. Comment gérer les choses auxquelles on n'a pas pensé avant ? Et c'est votre faute, mais c'est aussi grâce à vous.

Ce qui est très intéressant également, c'est que cela a trait à la façon dont nous faisons les choses. Quand on a parlé de la communauté habilitée, cela a constitué un changement important, un élément clé de la transition. Mais cela nous a donné également des idées. C'est un exercice qui devient philosophique et très fondamental et vous nous avez aidés à entamer ce processus.

Donc voilà, continuez à partager et à dialoguer. C'est pour cela que je profite de cette occasion pour lancer un appel aux non-ICANN à participer, parce qu'il y a une opportunité là-dessus. Aujourd'hui, c'est ce groupe mais demain, ce sera autre chose.

Je voulais tout simplement vous dire cela. On a besoin de vous, les gars.

KAVEH RANJBAR :

Merci beaucoup Göran.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Il paraît qu'il n'y a en pas, donc je vais clore cette séance. Mais avant cela, une petite chose.

Comme on l'a déjà dit, pour le GWG et le RSSAC, je voulais dire que nous allons avoir notre dernière réunion où nous allons parler de tout le processus. Donc nous remercions tous ceux qui ont contribué, merci Naëla.

J'aimerais également remercier l'équipe de soutien de l'ICANN et l'équipe de soutien du RSSAC pour toute leur aide. Cela nous a énormément aidés tout au long de ce processus au niveau de l'organisation et cela a facilité notre travail. C'était un beau service et nous sommes vraiment satisfaits de cette aide.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette séance. Et nous espérons nous revoir bientôt et continuer à soutenir l'évolution du système de serveurs racine. Merci à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]